

MARS 2025
Numéro 6

Editorial

2025 : une année à forte actualité pour les usagers du système de santé !

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » fête ses 20 ans !

En France, 14,5 millions de personnes sont touchées par le handicap, soit près de 1 Français sur 5. Ces personnes rencontrent des obstacles au quotidien, que ce soit pour se déplacer, accéder à certains lieux ou bénéficier des services publics. Posant les bases de l'égalité des droits et des chances pour les personnes handicapées, cette loi a impulsé une nouvelle dynamique sociétale. Elle a contribué à lancer à chacun un véritable défi : celui de faire en sorte que l'accessibilité devienne une priorité intégrée dès la conception des projets et politiques publiques, et non un simple ajustement en fin de parcours. 20 ans après l'adoption de cette loi : où en sommes-nous ? où en êtes-vous ?

2025, l'année du renouvellement des mandats des Représentants des Usagers siégeant pour 3 ans au sein des instances des établissements du Groupement Hospitalier Brocéliande Atlantique, en particulier au sein des Commissions des Usagers.



Les Représentants des usagers sont des acteurs incontournables de notre système de santé. Ils sont informés, consultés et, de plus en plus, collaborent aux côtés des professionnels de nos hôpitaux et de nos EHPAD aux projets qui sont mis en place. Le représentant des usagers (RU), bénévole d'une association agréée en santé, est le porteur de la parole des usagers du système de santé, garant du respect de leurs droits et de leurs intérêts. Si l'aventure vous tente, faites-vous connaître auprès de la délégation départementale de l'ARS ! **Rejoignez-nous !**

André LE TUTOUR - Vice-président de la MDUA du CHBA

MARS 2025
Numéro 6

► **Dates à retenir en 2025 – Journées de sensibilisation**



Dates	Thèmes	Lieu	Partenaires
Judi 27 mars	Anosmie (perte de l'odorat)	Vannes (hall d'accueil)	Service ORL du CHBA
Mardi 13 mai	Journée de dépistage des maladies rénales, du diabète et anévrisme de l'aorte.	Vannes (hall d'accueil)	France Rein 56 / AFD 56 ECHO Service Néphrologie, Diabétologie, Vasculaire du CHBA
Lundi 02 et mardi 03 juin	Les risques du soleil	Auray (hall d'accueil)	La ligue contre le cancer Dermatologue du CHBA
Mardi 03 juin	Journée d'informations sur le diabète	Vannes (hall d'accueil)	AFD 56 Service Diabétologie du CHBA
Judi 05 juin	Journée d'informations sur le diabète	Auray (hall d'accueil)	AFD 56 Service Diabétologie du CHBA
Mardi 17 juin	Journée de dépistage des maladies rénales et du diabète.	Auray (hall d'accueil)	France Rein 56 / AFD 56 ECHO, Service Néphrologie, Diabétologie, du CHBA
Vendredi 06 juin et lundi 23 juin	Les risques du soleil	Vannes (hall d'accueil)	La ligue contre le cancer Dermatologue du CHBA
Lundi 27 et jeudi 30 octobre	Atelier sur buste d'autopalpation	Vannes (hall d'accueil)	La ligue contre le cancer
Mardi 28 et vendredi 31 octobre	Atelier sur buste d'autopalpation	Auray (hall d'accueil)	La ligue contre le cancer
Lundi 03 novembre	Tabac (Moi sans tabac)	Vannes (hall d'accueil)	La ligue contre le cancer Service tabacologie du CHBA
Mardi 04 novembre	Tabac (Moi sans tabac)	Auray (hall d'accueil)	La ligue contre le cancer Service tabacologie du CHBA
Lundi 24 et jeudi 27 novembre	Cancer masculin (Movember)	Vannes (hall d'accueil)	La ligue contre le cancer
Mardi 25 et vendredi 28 novembre	Cancer masculin (Movember)	Auray (hall d'accueil)	La ligue contre le cancer
Lundi 1 ^{er} et jeudi 04 décembre	Sommeil	Vannes (hall d'accueil)	La ligue contre le cancer
Mardi 02 et vendredi 05 décembre	Sommeil	Auray (hall d'accueil)	La ligue contre le cancer

MARS 2025
Numéro 6

► Des nouvelles associations conventionnées avec le CHBA !

L'association Solidarité Anorexie Boulimie 56

L'association soutient les personnes qui souffrent de Troubles du Comportement Alimentaire (TCA).

Téléphone : Emmanuelle 06.72.02.56.09 ou Nathalie 06.30.61.04.62

Mail : groupeparole.tca.sab56@gmail.com

L'association UNADFI (UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE DEFENSE DES FAMILLES ET DE L'INDIVIDU VICTIMES DE SECTES)

L'UNADFI, a pour but :

- Prévenir les agissements des groupes, mouvements et organisations à caractère sectaire.
- Accompagner et défendre les familles et les individus victimes de ces groupes.
- Etudier les doctrines et pratiques des mouvements à caractère sectaire.
- Informer et documenter le grand public.

Téléphone : Tél: 01 34 00 14 58 / 06 80 57 26 68

Site Internet : <https://www.unadfi.org/>

L'association Echange et Partage Deuil

L'association accompagne des personnes en deuil, de l'enfant dès 3 ans à l'adulte.

Accompagnement en entretien individuel, familial et/ou groupe de soutien mensuel adultes (ouverts) et jeunes (fermés par tranche d'âge) sur le département du Morbihan et la région de Redon.

Téléphone : 02 97 67 54 76 (accueil) ou 06 38 31 82 18 (secrétariat)

Mail : echangeetpartagedeuil@wanadoo.fr

secretariat@echangeetpartagedeuil.fr

Permanence à la MDUA du CHBA : le 3ème jeudi du mois de 14h à 16h

L'association Bulles de rêves

L'association BULLE DE REVES, crée en 2024 par les professionnelles du service de rééducation enfants du CHBA, a pour objectif de diversifier les moyens de rééducation proposés aux enfants accueillis dans le service de rééducation pour enfants du CHBA.

Téléphone : 06 78 60 43 22

Mail : assobulledereves@gmail.com



Lettre d'info

MAISON DES USAGERS ET DES ASSOCIATIONS

MARS 2025
Numéro 6



► Les 20 ans de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances

Le 11 février 2025 a marqué les vingt ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, l'occasion d'en dresser le bilan.

Une loi qui s'articule autour de 4 objectifs :

L'insertion professionnelle

Création du FIPHFR et élargissement de l'obligation pour les entreprises (20+ salariés) de proposer des postes pour personnes handicapées (à hauteur de 6%).

04.

L'école pour tous

Il est prévu un accès aux milieux d'éducation ordinaires avec la mise en place d'un accompagnement personnalisé.

03.

L'obligation d'accessibilité

Fonds territorial d'accessibilité finançant jusqu'à 50% des travaux de mise en conformité effectués par les établissements

02.

Le droit à la compensation du handicap

Création des Maisons Départementales pour les personnes en situation de Handicap (MDPH)

01.

Et 20 ans après, que reste-t-il à améliorer ?

- Améliorer l'accessibilité des ERP et transports publics
- Lutter contre les discriminations
- Renforcer l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap
- Faciliter et fluidifier les démarches administratives

Quelques statistiques

12% Taux de chômage à 12% pour les personnes en situation de handicap contre 7% pour « tout public »

900 000 ERP sur 1.8 million sont dans une démarche d'accessibilité (2023)

520 000 enfants en situation de handicap sont scolarisés (2023)

“

Depuis 2005, il y a une meilleure accessibilité des locaux (ascenseurs, portes de bonne largeur...). Il y a cependant une méconnaissance des droits des personnes en situation de handicap notamment de la part des aidants. Les difficultés d'insertion professionnelle persistent, il faut véritablement s'armer pour bénéficier d'un emploi..

”

Anne POUFFARY, permanence de la MDUA

La Maison des usagers et des associations du CHBA :

Tél : 02 97 01 40 34 ou le 02 97 01 41 41 (demander le poste 13720) - Mail : maisondesusagers@ch-bretagne-atlantique.fr